



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Septembre 2022

SYTRAL MOBILITÉS ET LA MÉTROPOLE DE LYON AUX CÔTÉS DES ÉTUDIANTS POUR FACILITER LEURS DÉPLACEMENTS

À l'heure où nous traversons une crise climatique sans précédent, où les tensions géostratégiques nous poussent dans une crise énergétique et économique, les étudiants subissent de plein fouet l'inflation sur les produits de première nécessité et doivent faire face à de nombreuses difficultés financières.

Le président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités, Bruno Bernard, a fait de la politique sociale à destination des jeunes majeurs et étudiants l'une des priorités de son plan de mandat, et différentes mesures ont été mises en place, notamment en matière de mobilité.

« La situation actuelle, qui n'est pas nouvelle, ne peut que nous interpeller et nous mobiliser afin de garantir à nos jeunes des solutions de mobilités efficaces et abordables pour aller étudier. C'est pourquoi, dès la rentrée dernière nous avons adapté notre politique tarifaire en baissant le tarif 18-25 ans à 25€/mois et à 10€/mois pour les boursiers, et depuis nous constatons une hausse de 17% des abonnements par rapport à 2019 » déclare Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Ainsi le nombre d'abonnés 18-25 ans est passé à 122 480, dont 19 430 étudiants boursiers qui ont souscrit à l'abonnement Solidaire Réduit.

Des tarifs qui restent les mêmes pour cette rentrée 2022. Les abonnements « 18-25 ans » et « étudiants 26-27 ans » sont proposés à 25€ par mois (au lieu de 32,50€ précédemment), et les étudiants boursiers bénéficient de l'abonnement Solidaire Réduit à 10€, au même titre que les collégiens et lycéens.

Des baisses significatives qui s'inscrivent dans la politique tarifaire menée par SYTRAL Mobilités depuis 2 ans et qui traduisent l'ambition de proposer des tarifs plus équitables et plus justes avec la création en 2021 de deux nouveaux abonnements : le solidaire GRATUIT pour les personnes disposant des plus faibles ressources et le solidaire RÉDUIT à 10€.

SYTRAL Mobilités facilite également les déplacements nocturnes des étudiants les week-ends grâce aux 3 lignes Pleine Lune qui relie la presqu'île aux campus et résidences étudiantes.

Chacune effectue quatre trajets à 1h15, 2h15, 3h15 et 4h15 du matin les vendredis, samedis et dimanches.

Par ailleurs, la Métropole de Lyon a également déployé le dispositif FreeVélo'v.

« Ce service gratuit - unique en Europe - de location de vélos longue durée pour les étudiants et les jeunes en insertion, est désormais ouvert à tous les étudiants, quel que soit leur niveau de ressource. Le déploiement de ce dispositif permet ainsi aux étudiants de réduire le budget consacré à leurs déplacements », ajoute Bruno Bernard.

Lancé en novembre 2021, FreeVélo'v s'adressait en priorité aux étudiants boursiers et aux jeunes en insertion. Devant le succès du dispositif, la Métropole a décidé de l'étendre à tous les étudiants, quel que soit leur niveau de ressource. Ainsi, depuis le 1^{er} août, que l'on soit étudiant, jeune en insertion ou en recherche d'emploi, il est possible de bénéficier d'un prêt gratuit de vélo pendant 3,6, 9 ou 12 mois, renouvelable jusqu'à 2 ans.

Aujourd'hui, plus de 1 400 personnes bénéficient du service FreeVélo'v.

Les réservations de vélos se font sur le site dédié <https://freevelov.grandlyon.com/>

Pour bénéficier de ce prêt longue durée il est nécessaire de fournir :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou une attestation d'hébergement sur l'honneur
- un RIB (en cas de non-restitution du vélo).

Pour plus d'informations, il est possible de prendre contact avec le service FreeVélo'v : 04 83 58 01 21.

freevelov@velogik.com